



USV CYCLOTOURISME

Pôle Chartrain -140 Fg Chartrain 41100 Vendôme

Courriel : usv-cyclo@sfr.fr

Site Internet : www.usv-cyclo.fr

LA LETTRE DU PRESIDENT JUN 2026

Bonjour,

L'objet de cette lettre est un cri d'alarme concernant le comportement lors de nos sorties, car depuis le début de cette année, nous constatons :

- Une multiplication des accidents.
- Un Non-respect des règles de sécurité élémentaires, nous ne sommes pas en compétition sur des routes fermées.
- Un non-respect des règles club : On part ensemble, on rentre ensemble, si un est en difficulté, on ne l'abandonne pas dans la plaine, on l'attend, on l'accompagne et si tout le groupe ne veut pas ralentir, on se sépare. Par contre, la vitesse moyenne de chaque groupe étant connue, avant d'intégrer systématiquement un groupe, chacun doit s'assurer d'être capable de l'assumer sur le plat comme dans les côtes. (Voir définition des groupes sur le site [LIEUX de DEPART et HORAIRES - USV-CYCLOTOURISME VENDOME](http://www.usv-cyclo.fr) ou page 3 de la revue).

Notre délégué sécurité, Michel Maurice, constatant, malgré ses consignes et rappels, qu'il n'était pas entendu et de fait ne pouvait accomplir sa mission, m'a présenté sa démission.

Cette situation est critique et inadmissible, le délégué sécurité, membre à part entière du bureau, doit être écouté et respecté.

Une prise de conscience de chacun impose un changement de comportement car quand on adhère à un club, on se doit de respecter ses règles et on est fier de porter ses couleurs.

S'il n'y a pas d'évolution, je prendrai avec le comité directeur, les décisions qui s'imposeront pour que notre club puisse vivre sereinement.

Important : Nous lançons un appel à candidature, car sans délégué sécurité, impossible d'affilier notre club en 2027.

Il est possible d'avoir un délégué sécurité et des délégués sécurité adjoints.

Christian, votre président